

**Comité départemental de la commémoration du centenaire
de la première guerre mondiale**

Présidé par Monsieur Jean Noël HUMBERT sous-Préfet de Meaux

Préfecture – 16 juillet 2012 – 10H00

PROCES VERBAL

La liste des membres est détaillée en Annexe

1- Monsieur le sous-préfet ouvre la séance

**Un centenaire pourquoi ?*

**La place de la Seine-et- Marne dans ce Centenaire*

**Rôle et composition du Comité départemental*

**Les objectifs des commémorations du centenaire en Seine et Marne.*

Après avoir remercié l'ensemble des participants pour leur présence Monsieur le Sous-Préfet organise un rapide tour de table afin que chacun se présente.

2- Monsieur le Sous- Préfet donne la parole à Monsieur Damien BALDIN, conseiller pour l'action territoriale auprès de la mission du Centenaire

Monsieur BALDIN – après avoir excusé l'absence de Joseph ZIMET, président de la mission du centenaire de la première guerre mondiale, retenu pour défendre le budget de la Mission auprès du Gouvernement - présente les modalités de la constitution du Groupement d'Intérêt Public (GIP) du centenaire ainsi que sa composition précisant que ce dernier a pour vocation de coordonner, piloter et promouvoir les grandes manifestations de 2014.

Monsieur BALDIN détaille les différentes dimensions de l'événement qui sont:

- **un enjeu international de premier rang pour la France**, qui permettra de dynamiser un grand nombre de relations bilatérales avec des pays ayant participé à la Grande Guerre et combattu sur le sol français. Pour les collectivités territoriales situées sur le champ de bataille, qui accueilleront durant quatre années les représentants de toutes les nations belligérantes de la Grande Guerre, le Centenaire sera un puissant levier, qui favorisera leur développement local et leur attractivité internationale.
- **un enjeu culturel majeur**, avec une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs du champ culturel et scientifique national, favorisant la créativité de l'ensemble de ce secteur d'activité.
- **un enjeu éducatif et pédagogique**, à destination des jeunes générations, garantissant la transmission de la mémoire de la Grande Guerre.
- **un moment de rassemblement et de cohésion nationale**, pour que tous les Français, retrouvent, le temps d'une commémoration, le moment d'unité que fut la Grande Guerre.
- **un enjeu majeur de développement économique et touristique** pour les territoires des champs de bataille du nord et de l'est de la France, où le tourisme de mémoire connaîtra un essor remarquable.

Monsieur BALDIN précise qu'à côté du GIP, ce rendez-vous doit aussi naturellement être porté par les collectivités locales. Il confirme que sera mis en place un label national avec un logo qui sera dessiné par Jacques TARDY. Les comités départementaux détermineront à leur échelle les grands événements de leur territoire et les proposeront au GIP pour obtenir la labellisation qui leur permettra de bénéficier d'une notoriété, d'une officialisation mais aussi d'un accompagnement logistique et/ou financier.

La mission du centenaire devra avoir reçu pour l'été 2013 les grands projets de chaque comité départemental afin de pouvoir les soumettre au calendrier de labellisation nationale.

Un premier cycle commémoratif, animé par l'Etat, en 2014, constituera le « levée de rideau » du centenaire de la Première Guerre mondiale. L'action commémorative de l'Etat se concentrerait ainsi principalement sur l'année 2014, où le Gouvernement, avec le concours de l'ensemble de ses partenaires, assurerait l'organisation de **six grands rendez vous commémoratifs échelonnés entre le 28 juin et le 11 novembre 2014 :**

- Une **ouverture européenne, à Sarajevo, le 28 juin 2014**, avec un grand rassemblement culturel européen et la réunion exceptionnelle des Chefs d'Etat et de gouvernement européens pour une commémoration de l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale.
- Une **fête nationale, le 14 juillet 2014, mettant à l'honneur toutes les nations engagées dans la Grande Guerre**, avec l'invitation des Chefs d'Etat et de gouvernement pour le défilé du 14 juillet, où seraient invités à défiler les soldats de tous les pays belligérants de la Grande Guerre. Après le traditionnel défilé du 14 juillet, une parade géante serait organisée sur les Champs-Élysées, mise en scène par la troupe du Royal de Luxe.
- La commémoration du **centième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 2014.**
- Une **commémoration décentralisée de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, le 2 août 2014**, partout en France, avec le concours des communes.
- La **commémoration de la première bataille de la Marne**, au mois de septembre 2014.
- **L'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix**, porte-parole légitime de la génération des combattants de la Grande Guerre, **le 11 novembre 2014.**

Après l'année 2014 qui sera essentiellement orchestrée au niveau national, **débuterait en 2015 un deuxième cycle commémoratif, décentralisé, itinérant et intermittent, dont les collectivités territoriales seraient les hôtes et qui suivrait, durant trois ans, la chronologie et la géographie du champ de bataille.**

Puis l'Etat reprendra la main en 2018 pour célébrer le centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et mettre un terme au processus commémoratif.

Viendra enfin **l'épilogue du centenaire de la Grande Guerre**, en 2019-2020, avec la commémoration du traité de Versailles et des sorties de guerre. Où, un certain nombre d'actions accompagneront ainsi *decrecendo* la fin définitive du cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale.

3- Monsieur le Sous-Préfet ouvre un tour de table avec les participants

- **M. Pierre YVROUD, Maire de LA ROCHETTE**, représentant le président de l'Union des Maires de Seine et Marne demande si quand on parle d'associer tous les pays belligérants de la Grande Guerre, on intègre aussi dans ce schéma l'Allemagne et l'Autriche ?

- Réponse : Oui car c'est un pilier essentiel du renforcement de l'axe franco-allemand et de la construction Européenne.
- **Mme Colette MELLLOT, Sénateur de Seine et Marne - première adjointe au maire de Melun**, informe les membres présents qu'elle valide intégralement le choix des objectifs évoqués précédemment appuyant sur l'importance qui doit être donnée au développement de nos territoires Seine et Marnais, à la dimension de paix, à l'association des enjeux culturels, éducatifs et pédagogiques pour que le centenaire soit un succès et permette en valorisant le lien intergénérationnel d'organiser un moment de rassemblement et de cohésion et d'unité nationale autour de la mémoire de la Grande Guerre.
- **Madame Colette MELLLOT** se réjouit de la volonté affichée d'utiliser la commémoration de la Grande Guerre pour œuvrer au renforcement de l'axe franco-allemand.
- Elle souligne la nécessité de solliciter l'association des collectivités territoriales allemandes, comme celles des autres pays dit « belligérants », aux cérémonies et manifestations organisées en Seine et Marne par le biais de l'ensemble des comités de jumelages.
- Enfin **Madame Colette MELLLOT** signale que le Musée National de la Gendarmerie doit ouvrir ses portes à MELUN en 2014 et qu'il convient d'associer le conservateur de celui-ci aux travaux du Comité départemental de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale.
- **Le Père Bruno BELTRAMELLI**, président de l'association des amis de Charles Péguy, demande comment se fera l'articulation entre les actions locales des associations et les projets nationaux de celles-ci.
- Réponse : le comité départemental est le lieu de validation des actions locales. La mission du centenaire étant quant à elle l'interlocuteur pour les initiatives dépassant le cadre départemental. Cette question est importante car elle pose la nécessité de faire remonter l'ensemble des initiatives par les comités départementaux, en effet l'importance de certains projets ne peut être appréciée qu'au travers d'une analyse globale.
- **Monsieur Jean Christophe PONOT**, représentant **Madame l'inspectrice d'académie**, signale la mise en place d'un comité du centenaire propre à l'Education Nationale qui favorisera des opérations de jumelages interdépartementaux.
- **Monsieur Florent PIPINO**, représentant le comité départemental du tourisme de Seine et Marne, propose l'intégration de l'Office National des Forêts aux travaux du Comité départemental de la commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Il demande s'il existe une articulation de travail entre le GIP et l'Unesco et s'il existe un échelon de travail au niveau régional.
- Réponse : ce sont des maillons non travaillés.
- **Monsieur Florent PIPINO** demande que soit associée aux travaux la Fondation des « Gueules Cassées » dont le siège est à MOUSSY LE VIEUX. De même s'agissant de témoignages sur les conditions de transports ferroviaires des troupes, il ne faut pas oublier que nous disposons sur la commune de Grez sur Loing de la collection et des installations du TACOT DES LACS.
- **Madame Béatrice AUNIER-GAUGUIN**, représentant **Monsieur le Maire de FONTAINEBLEAU**, aucun problème particulier si ce n'est que la ville, à l'important passé militaire et impérial, devra en 2014 organiser des manifestations propres au centenaire de 1914 et au bicentenaire de 1814.
- Elle tient à rappeler que **la Délégation Militaire Allemande en France** est basée à FONTAINEBLEAU et qu'il ne faut pas oublier de l'associer aux travaux et cérémonies.

- **Madame Isabelle RAMBAUD, directrice des Archives départementales**, indique que son service est engagé pour 2014 sur le projet de numérisation des registres matricules des soldats engagés entre 1914 et 1918, conformément aux préconisations du Ministère de la Culture et de la communication (Direction des Archives de France). Ce chantier, qui concerne 488 registres à numériser, viendra alimenter le site internet des AD77 (<http://archives.seine-et-marne.fr>) ainsi que les bases nationales. Etant donné l'importance du projet, elle souhaite que l'Etat puisse accompagner la démarche du Conseil général sur le plan financier.

Madame Isabelle RAMBAUD, participe par ailleurs au groupe de travail mis en place par les Archives de France pour réaliser un *Guide des recherches sur la Première Guerre Mondiale*.

Les AD77 peuvent enfin mettre à disposition des associations et partenaires plusieurs supports de médiation sur la thématique (exposition, ateliers, malles pédagogique etc...).

-
- **Monsieur Michel ROUGER, directeur du Musée de la Grande Guerre de MEAUX**, souligne qu'il fait actuellement réaliser une étude de faisabilité devant permettre de valoriser les lieux de mémoires du territoire seine et marnais sur le plan touristique. Le concept serait une signalétique routière sur le thème des Chemins de la Bataille de la Marne.
 - **Monsieur François COLOMBANI, Association des Officiers de Réserve**, insiste sur la nécessité de valoriser la vie à l'arrière du front ; en effet si le quotidien et les sacrifices des poilus sont connus de tous, il n'en est pas de même de la souffrance endurée par les populations civiles.
 - De même il faut mettre en valeur les lieux tels que Vaux le Pénil où les généraux Joseph Joffre et John French planifièrent la première bataille de la Marne. Et ne pas oublier le devenir de la statue du Marechal Gallieni à Trilbardou.
 - **Monsieur Pierre NAURA, directeur départemental de l'ONAC**, rappelle qu'à ce jour il a été répertorié 38 communes de Seine et Marne décorées de la Croix de Guerre 1914-1918 et qu'au regard de cette distinction qui rend compte d'un sacrifice particulier de la ville et de sa population elles ne doivent pas être oubliées dans le cycle des cérémonies.
 - De même selon l'arrêté du 26 mai 1993 paru au Journal Officiel du 3 août 1993, il existe 5 sites ayant statut de nécropoles nationales entretenus à perpétuité aux frais de l'Etat par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre sur le sol seine et marnais qui ne peuvent être omis dans le programme (*pour mémoire : Chambry, La Grande Tombe de Villeroy, Etrépilly, Montceaux-lès-Provins et Villiers-Saint-Georges auxquels s'ajoutent le cimetière Allemand de Chambry, le carré militaire Anglais de Coulommiers, le cimetière militaire national mixte franco-britannique de Signy-Signets, ainsi que tous les carrés militaires dont le Souvenir Français s'occupe.*).
 - **Monsieur BALDIN** insiste sur l'émergence d'un vrai lien entre les départements de la ligne de front et les départements « arrière » à l'occasion du rendez-vous de ce centenaire. Car si tous les départements n'ont pas connu les tranchées et les mitrilles ils ont tous participé à ce conflit par les contributions humaines que nous rappellent les noms gravés sur les monuments aux morts des 36.000 communes de la métropole et des collectivités d'outre-mer..

Pour conclure, Monsieur le sous-préfet précise qu'une prochaine réunion du comité sera programmée en automne mais qu'entre temps des informations régulières pourront être transmises et échangées directement par mail afin de faciliter et d'alléger le dispositif. Il remercie chacun de sa présence.

La séance est levée à 12h00

-
-

